

Toute l'information professionnelle et syndicale : <http://itefa.unsa.org>

 itefa@unsa.org

**COMPTE RENDU DE LA CAP DU CORPS
DES ADJOINTS TECHNIQUES DES ADMINISTRATIONS DE L'ÉTAT
DU 15 NOVEMBRE 2012**

ORDRE DU JOUR

Formation Plénière :

Point 1 : Approbation du PV de la CAP du 31 mai 2012

Point 2 : Demandes d'accueil par voie de détachement du MENJVA et article 60

Point 3 : Demande d'intégration

Point 4 : Réductions d'ancienneté au titre de 2011

Formation Restreinte :

Point 5 : Tableau d'avancement au grade d'adjoint technique de 1^{ère} classe au titre de l'année 2013

Point 6 : Tableau d'avancement au grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe au titre de l'année 2013

Point 7 : Tableau d'avancement au grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe au titre de l'année 2013

Questions diverses

* * * * *

La CAP était présidée par M. Jean-François CHEVALLEREAU, sous-directeur à la DRH.

Point 1 : Le PV de la CAP du 31 mai 2012 a été approuvé.

Point 2 : **DEMANDES DE DÉTACHEMENT**

Avis favorable à la prise en charge par voie de détachement de collègues de l'Education Nationale pour la DJSCS de Martinique : Simon GUITTEAUD, Marie-Antoinette PERIAN, Frantz VALENTIN et Jacky VALENTIN.

Avis favorable à la prise en charge par voie de détachement de collègues de la Mairie de Paris (art 60) pour la DDC (Administration Centrale) : Jean-Pierre NIOT et Serge BRION.

Point 3 : DEMANDE D'INTÉGRATION

Avis favorable à l'intégration de Jafar GHALEM (ATP 2^{ème} classe) à la DDC Travail.

Point 4 : RÉDUCTIONS D'ANCIENNETÉ AU TITRE DE L'ANNÉE 2011

Année 2011 : Secteur Santé Affaires Sociales Administration Centrale (adjoints techniques)

Effectif évalué : 86

Effectif évalué hors dernier échelon : 68

Nombre maxi de mois de RA attribuables au titre de l'année 2011 : 61

Nombre de mois de RA attribués : 53

Nombre d'agents ayant bénéficié de 3 mois : 3

Nombre d'agents ayant bénéficié de 2 mois : 7

Nombre d'agents ayant bénéficié de 1 mois : 28

Nombre d'agents ayant bénéficié d'une RA : 38

Nombre de mois de RA non utilisés : 10

Année 2011 : Secteur Travail Administration Centrale (adjoints techniques)

Effectif évalué : 32

Effectif évalué hors dernier échelon : 26

Nombre maxi de mois de RA attribuables au titre de l'année 2011 : 23

Nombre de mois de RA attribués : 19

Nombre d'agents ayant bénéficié de 3 mois : 1

Nombre d'agents ayant bénéficié de 2 mois : 4

Nombre d'agents ayant bénéficié de 1 mois : 8

Nombre d'agents ayant bénéficié d'une RA : 13

Nombre de mois de RA non utilisés : 4

Année 2011 : ARS + établissements (adjoints techniques)

Effectif évalué : 236

Effectif évalué hors dernier échelon : 189

Nombre maxi de mois de RA attribuables au titre de l'année 2011 : 171

Nombre de mois de RA attribués : 152

Nombre d'agents ayant bénéficié de 3 mois : 8

Nombre d'agents ayant bénéficié de 2 mois : 26

Nombre d'agents ayant bénéficié de 1 mois : 76

Nombre d'agents ayant bénéficié d'une RA : 110

Nombre de mois de RA non utilisés : 19

Année 2011 : Services Territoriaux Cohésion Sociale et Travail (adjoints techniques)

Effectif évalué : 39

Effectif évalué hors dernier échelon : 34

Nombre maxi de mois de RA attribuables au titre de l'année 2011 : 33

Nombre de mois de RA attribués : 31

Nombre d'agents ayant bénéficié de 3 mois : 1

Nombre d'agents ayant bénéficié de 2 mois : 4

Nombre d'agents ayant bénéficié de 1 mois : 20

Nombre d'agents ayant bénéficié d'une RA : 25

Nombre de mois de RA non utilisés : 2

Année 2011 : Agents Principaux des Services Techniques

Effectif évalué : 4

Effectif évalué hors dernier échelon : 2

Nombre maxi de mois de RA attribuables au titre de l'année 2011 : 2

Nombre de mois de RA attribués : 1

Nombre d'agents ayant bénéficié de 3 mois : 0

Nombre d'agents ayant bénéficié de 2 mois : 0

Nombre d'agents ayant bénéficié de 1 mois : 2

Nombre d'agents ayant bénéficié d'une RA : 2

Nombre de mois de RA non utilisés : 0

Année 2011 : Chefs de Service Intérieur

Effectif évalué : 19

Effectif évalué hors dernier échelon : 18

Nombre maxi de mois de RA attribuables au titre de l'année 2011 : 17

Nombre de mois de RA attribués : 15

Nombre d'agents ayant bénéficié de 3 mois : 1

Nombre d'agents ayant bénéficié de 2 mois : 3

Nombre d'agents ayant bénéficié de 1 mois : 6

Nombre d'agents ayant bénéficié d'une RA : 10

Nombre de mois de RA non utilisés : 2

Point 5 : TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE DE 1^{ère} CLASSE AU TITRE DE L'ANNÉE 2013

Taux de promotion : 8,5 % ou 7 % des promouvables soit 4 ou 3 postes

Deux hypothèses (8,5 % ou 7 %) ont été proposées au Ministère de la Fonction Publique. En l'absence de réponse à la date de la CAP, seuls 3 collègues sont assurés d'obtenir la promotion.

Le calcul se fait sur le nombre d'agents promouvables au 31 décembre 2012 soit 46.

Conditions à remplir au 31/12/2013 : Adjoints techniques de 2^{ème} classe ayant atteint le 5^{ème} échelon et comptant au moins 5 ans de services effectifs dans leur grade.

Direction	Proposables	Proposés	Postes offerts
AC Santé	21	8	1
AC Travail	3	1	0
ARS DTARS	8	3	1
DRJSCS-DJSCS	3	3	0
DIRECCTE - UT	0	0	0
Etablissements + détachés	36	15	2 ou 1
TOTAL	71	30	4 ou 3

Avis favorable pour le projet de TA suivant
(avec les réserves d'usage et sauf erreur ou omission)

<u>Administration Centrale Santé</u> BOULET Patrick, DDC Santé OK
<u>Services Territoriaux Santé</u> SUARD Jean-Marie, ARS 44 OK
<u>Etablissements Publics</u> SOILIHI Sadranati, EHESP OK <i>SABIANI Cécile, INJS Bordeaux (si le ratio promu/promouvable de 8,5 % est retenu permettant ainsi d'offrir un 4^{ème} poste à la promotion)</i>

Point 6 : TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE AU TITRE DE L'ANNEE 2013

Taux de promotion : 28 % ou 30 % des promouvables soit 11 postes

Deux hypothèses (28 % ou 30 %) ont été proposées au Ministère de la Fonction Publique. Le pourcentage du ratio retenu n'a pas d'incidence sur le nombre de postes offerts à la promotion.

Le calcul se fait sur le nombre d'agents promouvables au 31 décembre 2012 soit 36.

Conditions à remplir au 31/12/213 : adjoints techniques de 1^{ère} classe ayant atteint le 5^{ème} échelon et comptant au moins 6 ans de services effectifs dans leur grade.

Direction	Proposables	Proposés	Postes offerts
AC Santé	19	9	3
AC Travail	4	2	0
ARS DTARS	23	18	3
DRJSCS-DJSCS	6	6	0
DIRECCTE - UT	3	3	1
Etablissements + détachés	26	15	4
TOTAL	81	53	11

Avis favorable pour le projet de TA suivant
(avec les réserves d'usage et sauf erreur ou omission)

<p><u>Administration Centrale Santé</u> TESSIER Frédéric, DDC Santé SALLOT Patrick, DDC Santé ABENAQUI Alain, DAFIIS</p>
<p><u>ARS/DTARS</u> MONTANER Jean-Michel, DTARS 48 BURNEL Sylvain, DTARS 78 SAUPHANOR Alain, ARS Martinique</p>
<p><u>DIRECCTE – UT</u> GAMBET Hervé, UT 60</p>
<p><u>Etablissements Publics</u> MARCHAND Christiane, EHESP LORIDON Gisèle, INJS Chambéry MILLET Didier, INJS Metz CUEILLE Serge, INTEFP</p>

**Point 7 : TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE
IERE CLASSE ANNÉE 2013**

Taux de promotion : 28 % ou 30 % des promouvables soit 4 postes

Deux hypothèses (28 % ou 30 %) ont été proposées au Ministère de la Fonction Publique. Le pourcentage du ratio retenu n'a pas d'incidence sur le nombre de postes offerts à la promotion.

Le calcul se fait sur le nombre d'agents promouvables au 31 décembre 2012 soit 15.

Conditions à remplir au 31/12/2013 : ATP2 ayant au moins 1 an d'ancienneté dans le 5^{ème} échelon et comptant au moins 5 ans de services effectifs dans leur grade.

Direction	Proposables	Proposés	Postes offerts
AC Santé	3	3	0
AC Travail	1	1	1
ARS DTARS	12	7	0
DRJSCS-DJSCS	2	0	0
Etablissements + détachés	8	6	3
TOTAL	26	17	4

Avis favorable pour le TA suivant
(avec les réserves d'usage et sauf erreur ou omission)

Administration Centrale Travail

NOEL Mireille, DDC Travail

Etablissements Publics

PADELO Clément, ANSM

GOURET Anne-Marie, INJA Paris

VERNET Christophe, INJS Paris

Pour les prochaines CAP

n'hésitez pas à nous contacter

au 06.07.71.49.28

Vos élus à la CAP

Valentin THÉNARD (05.90.99.64.77)

Michel CIANI (01.44.38.23.64) T

Jacques GAREL (02.99.02.27.89)

Yves-Pierre CORNEIL (02.18.57.60.43)

Félix THÉNARD (01.40.56.77.71)

Jean-Claude BARTHAS (01.40.56.50.71)

Cyril TEBY (05.90.99.49.15)

Laurent SANSON (02.32.18.31.04)

